



COMITE SOCIAL ECONOMIQUE CAISSE D'ÉPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE



Avis des élus CSE sur le projet de retrait des imprimantes individuelles dans les points de vente

Au cours de la séance du 6 Novembre 2019, en réponse au délit d'entrave voté par le CHSCT, il a été présenté aux élus du Comité Social et Economique, le dossier relatif au retrait des imprimantes dans les bureaux de réception à l'occasion du déploiement de l'accueil affaire de tous.

En effet, La Direction a pris la décision de retirer, au fur et à mesure des réaménagements de l'espace d'accueil dans les agences, 1 800 imprimantes sur les 2 500 existantes, s'appuyant sur les éléments suivants :

- Une dématérialisation croissante de nos activités notamment par le biais de la SAG et la SED.
- Une optimisation des coûts sur le papier, les consommables et la maintenance. L'économie générée par le retrait des imprimantes s'élèverait à 148 K€.

Une imprimante centralisée ainsi qu'une imprimante dite « *de secours* » seront mises à la disposition des équipes dans chaque agence.

En outre toutes les recommandations de la Médecine du Travail, et/ ou du Service Qualité de Vie au Travail dans le cadre de demandes spécifiques seront respectées.

Les élus du CSE déplorent que :

- Les salariés ne disposent pas d'outils performants et fiables leur permettant de travailler en toute sérénité sans imprimante.
- Tous les salariés n'aient pas une bonne maîtrise des outils digitaux existants dans l'entreprise, faute d'accompagnement.

Par ailleurs, dans un contexte de réduction des impressions papiers, les salariés ne devront pas subir d'injonctions contradictoires consistant, par exemple, à imprimer des documents tels que l'APE ou l'EAI en réponse à des exigences managériales.

De plus le fait de supprimer des imprimantes va accentuer le stockage de données, accroître l'empreinte carbone, ce qui va à l'encontre de la volonté de l'Entreprise et donc de son engagement RSE.

Si les élus du CSE peuvent comprendre les motivations du projet, force est de constater que sa mise en œuvre est prématurée eu égard aux réserves ci-dessus.

Résultat des votes :

- 5 votes favorables au projet.
- 19 votes défavorables au projet.


Jocelyn BONOUVRIER
Secrétaire du Comité Social et Economique